



legale-online.fr

Publiez facilement vos annonces légales en ligne

05 62 11 37 37
toulouse@legale-online.fr

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM439120, N°184413) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Dimanche - 31**

Date de parution : 09/06/2024

Fait à Toulouse, le 7 Juin 2024

Le Gérant

Jean-Benoît BAYLET

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE SAINT JULIEN SUR GARONNE
POUR CESSION D'UNE PARTIE DE L'IMPASSE DU Foudre

Par arrêté n°2024/0014 du 19 mars 2024, le Maire de SAINT JULIEN SUR GARONNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la cession d'une partie de l'Impasse du Foudre.

Cette enquête se déroulera pendant une durée consécutive de 17 jours **du mardi 25 juin 2024 à 9H au jeudi 11 juillet 2024 à 17H.**

Monsieur Michel BLANC, Directeur de recherche INRA retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra le public lors de ses permanences à la mairie de SAINT JULIEN SUR GARONNE, le mardi 25 juin 2024 de 14H30 à 17H et le jeudi 11 juillet 2024 de 14H30 à 17H.

Le dossier d'enquête publique et un registre seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures d'ouverture du public de la mairie.

Les observations, remarques ou suggestions pourront être adressées sur le registre ouvert à cet effet, par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de SAINT JULIEN SUR GARONNE ou par mail

(accueil@saintjulien-sur-garonne.fr) en indiquant « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur »

Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions seront ensuite tenus à la disposition du public en mairie.
